



HAL
open science

La mise en réseau des espaces de coworking au service de la régénération des territoires

Raphaël Besson

► **To cite this version:**

Raphaël Besson. La mise en réseau des espaces de coworking au service de la régénération des territoires. Urbanews, 2015, 14 p. halshs-01726318

HAL Id: halshs-01726318

<https://shs.hal.science/halshs-01726318>

Submitted on 8 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Raphaël Besson

Directeur de Villes Innovations (Madrid, Grenoble)

Chercheur associé à PACTE-CNRS

r.besson@villes-innovations.com

LA MISE EN RESEAU DES ESPACES DE COWORKING AU
SERVICE DE LA REGENERATION DES TERRITOIRES
REVUE URBANEWS

30 septembre 2015

Pour citer l'article : Besson, R., 2015, « La mise en réseau des espaces de coworking au service de la régénération des territoires », *Revue Urbanews*, 30 septembre 2015. URL : <https://www.urbanews.fr/2015/09/30/49648-la-mise-en-reseau-des-espaces-de-coworking-au-service-de-la-regeneration-des-territoires/>

Invité dans le cadre du projet européen « Coworking Pyrénées » à intervenir sur le thème de la mise en réseau des coworking space, Raphaël Besson (Villes Innovations) nous décrit les principaux résultats de cette journée organisée en Catalogne à Valls.

Depuis l'ouverture de Citizen Space en 2006 à San Francisco, le nombre d'espaces de coworking double chaque année. Et c'est en Europe, selon une étude de Deskwanted, que l'on compte le plus de lieux de partagés au monde, avec en 2013, 1 160 lieux sur 2 500 au total. Le phénomène des coworking spaces a émergé au cœur des mouvements dits du « libre » (open innovation, hacking, open source, open data, etc.) et de la culture urbaine et numérique (Douheihi, 2011 ; Anderson, 2012). Il est aussi étroitement lié à l'augmentation continue du nombre d'indépendants. Entre 2006 et 2011, celui-ci a crû, selon l'INSEE, de 26% en France, ce qui représentait fin 2011, pas moins de 2,8 millions de personnes.

1. Le maillage des coworking spaces ruraux et urbains. L'enjeu de la durabilité

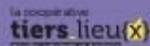
Fait marquant ces dernières années, les coworking spaces se développent également dans les territoires périurbains et ruraux. Depuis 2012, on observe la création exponentielle de coworking ruraux, dans le Perche, le Verdon, l'Orne, le Haut Jura (Morez), l'Ardèche méridionale (Saint-Etienne de Boulogne), ou encore en Aquitaine à Mont de Marsan, Hagetmau, Mimizan ou Captieux. Des collectifs comme Coop Connect en PACA ou La Coopérative des Tiers Lieux en Aquitaine, tentent de mettre en réseau et de professionnaliser ces espaces. Le Grand Genève œuvre de son côté pour la mise en place du « premier réseau maillé de lieux de travail partagés au monde ». Une étude récente des cabinets Ocalia et Sofies prévoit la création d'ici 2025, de plus de 200 coworking spaces sur le Grand Genève, avec 7 000 places de travail pour 35 000 clients potentiels.

En Aquitaine, les tiers-lieux vous accueillent !

sept.
2014



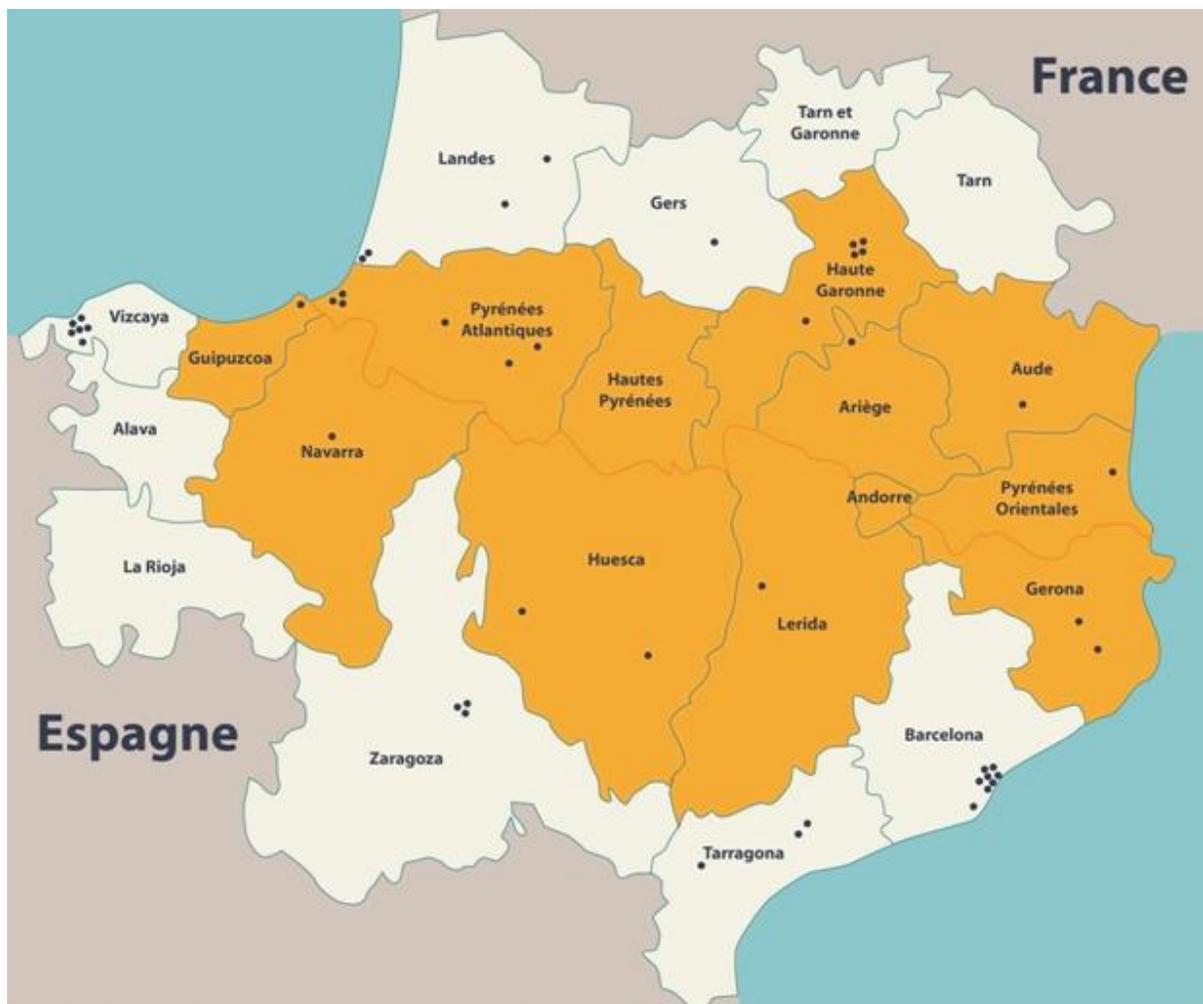
Région Aquitaine
Délégation TC - Eugénie Richardière
05 57 57 82 56
eugenie.richardiere@region.aquitaine.fr
aquitaine.fr
numérique.aquitaine.fr
facebook.com/region.aquitaine
@RegionAquitaine



La Coopérative des Tiers-Lieux
travaille actuellement en Aquitaine
Lucile Agnon / Marie-Laure Couveller
P: 06 20 06 04 15 / 06 50 46 82 57
contact@tierslieux.net
aquitaine.tierslieux.net
facebook.com/tierslieux
@TiersLieux

Ce travail de maillage des coworking spaces à l'échelle des territoires ruraux et urbains répond en premier lieu à un enjeu de durabilité. Il s'agit de diminuer les déplacements domicile-travail, et par là même de réduire les émissions de CO2 et d'augmenter la qualité de vie des indépendants et des salariés. L'étude sur le Grand Genève a notamment montré que la création de 200 espaces de coworking permettrait de réduire de 6 % les déplacements sur l'agglomération, soit près de 12 millions de déplacements annuels.

Cet enjeu de durabilité est également au cœur des préoccupations d'un grand projet transfrontalier de mise en réseau des espaces de coworking, le projet Coworking Pyrénées. Ce programme européen regroupe quatre partenaires franco-espagnols : le SMALCT (Syndicat Mixte Arize-Lèze de Coopération Transfrontalière), La Coopérative des Tiers-Lieux et deux organismes de formation professionnels espagnols. Il doit permettre de capitaliser et de valoriser les ressources et les compétences de plus de 200 espaces de coworking pyrénéens, qu'ils soient localisés dans les grandes agglomérations comme Barcelone ou Toulouse, ou dans les espaces ruraux. Pour cela, Coworking Pyrénées s'appuie sur des réseaux existants comme Cowocat Rural, Pandorahub, Xarxa d'Espais de Coworking del Camp ou la Coopérative des Tiers Lieux.



Périmètre du programme européen « Coworking Pyrénées »

Depuis un an, Coworking Pyrénées (Cowopy) a initié toute une série d'études et de journées d'échange. Les thèmes évoqués sont variés. Ils concernent la formation des coworkers, les enjeux et conditions du développement des coworking ruraux, les perspectives d'échanges entre universités et espaces de coworking ou encore les opportunités de coopération transfrontalières. Au-delà de la problématique environnementale, le réseau Cowopy porte donc une vision globale du développement territorial. Il repose sur des hypothèses ambitieuses où il s'agit moins de s'intéresser à la compétitivité ou à la productivité des territoires qu'à leur capacité à innover et à valoriser leurs « avantages différenciatifs » (Courlet et Pecqueur, 2013).

2. La valorisation des ressources et des « avantages différenciatifs » des territoires

Le projet Cowopy porte une vision dynamique des territoires. Ceux-ci ne sont pas perçus « en tant que tel » comme un stock de ressources figées. Il s'agit davantage de révéler ces ressources latentes (Colletis et Pecqueur, 2005), en prenant appui sur le potentiel des coworking spaces. Du point de vue des territoires ruraux et périurbains, les lieux de travail partagés jouent un rôle essentiel pour retenir voir attirer des talents, des travailleurs indépendants, des jeunes pousses des filières innovantes ou des télétravailleurs réguliers, occasionnels ou nomades. Ces derniers trouvent dans ces espaces toute une série des services mutualisés, des connexions très haut débit, des réseaux et un ensemble d'informations tacites qui s'avèrent déterminantes dans la pratique de leur activité.

Les coworking spaces assurent par ailleurs une fonction clé d'animation des ressources des territoires. L'organisation régulière d'évènements comme des co-lunchs, des pitchs de présentation de projets, des barcamps ou des workshops, permet aux forces-vives du territoire de se rencontrer et d'échanger des compétences, des idées et des savoir-faire. Or l'entretien de ce bouillonnement suppose une « gouvernance créative » (Cordobès et Ducret, 2010) : un regard systémique sur les ressources territoriales, la connexion entre des acteurs de professionnalités diverses, et au-delà, une appétence continue pour la nouveauté.



Atelier de créativité organisé par le réseau Cowopy à Anglet (source : Jérôme Bélon // PEPS-Images.com)

Enfin, la mise en réseau des coworking spaces permet à chaque espace d'identifier ses « avantages différenciatifs ». Dans ce cadre, il s'agit moins pour les coworking de se positionner sur une filière, que de donner à voir une thématique, qui spécifie, et positionne la vocation du territoire. L'une des plus values essentielle des lieux de travail partagés est leur capacité à organiser le multiscalair, l'interterritorialité, et à hybrider les secteurs d'activités des territoires pour en révéler les spécificités. Ainsi, les espaces de coworking n'opèrent pas de distinction entre les économies productive, culturelle ou résidentielle. Ils constituent en cela des outils extrêmement intéressants dans la mise en place de « systèmes productivo-résidentiels », qu'appellent de leurs vœux les économistes Laurent Davezies et Magali Talandier (Davezies et Talandier, 2014).

3. La diffusion et l'hybridation des connaissances

Le troisième champ investi par le réseau Cowopy concerne la formation, la diffusion et l'hybridation des connaissances. Un programme pilote a été récemment lancé pour créer une plateforme

numérique de formation à distance des télétravailleurs et des gérants des espaces de coworking. Une enquête a permis d'identifier leurs besoins en formation, que ce soit en termes de management, de gestion de projet, de médiation ou de communication.

Au-delà de ce projet, le réseau Cowopy s'intéresse aux opportunités de collaboration entre les espaces de coworking et les universités. La démarche consiste à s'appuyer sur le réseau de Tiers lieux pyrénéens afin d'assurer une diffusion des savoirs universitaires dans les espaces ruraux et périurbains, ainsi qu'un meilleur ancrage territorial des universités. Un autre objectif est d'hybrider les connaissances théoriques avec les connaissances vivantes et tacites produites au sein des coworking spaces (Besson, 2015) ; en ligne de mire le développement de nouveaux modèles d'apprentissage collectif et l'encastrement des savoirs universitaires dans les problématiques socio-économiques et territoriales (Llorente, 2012).



Atelier de créativité organisé par le réseau Cowopy à Valls (Espagne)

De ce point de vue, le réseau Cowopy peut d'ores et déjà s'appuyer sur des expériences significatives. C'est le cas par exemple de la création d'un espace de coworking au sein de la

faculté d'économie de l'université de Barcelone. Cet espace a permis de soutenir une trentaine de projets co-produits entre les étudiants de la faculté. Ces projets appartiennent à des domaines aussi divers que la gastronomie, le sport, l'impression 3D, les applications mobiles, les commerces de proximité ou les nouvelles technologies appliquées à l'apprentissage des langues. L'autre intérêt de ce coworking space réside dans sa conception en réseau avec d'autres espaces de coworking nationaux et internationaux, afin d'y accueillir les étudiants barcelonais. Un dernier projet intitulé [Défi Locacité](#) est développé dans un Tiers Lieu toulousain, Le Multiple. Il a pour objectif de promouvoir la culture collaborative et pluridisciplinaire auprès des étudiants des différentes universités et écoles de la région Midi-Pyrénées. Il consiste en un cycle de rencontres, workshops et expérimentations dans la ville de Toulouse.

Conclusion

La création et la mise en réseau des espaces de coworking à l'échelle des territoires ruraux, urbains ou transfrontaliers ouvre de nouvelles perspectives aux politiques de développement territorial. Ces expériences réinterrogent l'organisation des déplacements, des services et la séparation rigide et fonctionnelle des lieux de travail. Elles proposent des bases solides pour penser la mise en place de « systèmes productivo-résidentiels », fondés sur la valorisation des « avantages différenciatifs » et des ressources locales. Elles incitent à organiser la diffusion et l'hybridation des connaissances au sein des territoires, que ces connaissances soient théoriques, codifiées, tacites, expérimentales ou issues des échanges informels des réseaux de coworkers. Reste à évaluer ces politiques de maillage des coworking spaces, au regard de l'évolution des réalités de terrain. Ces stratégies sont fondées sur des hypothèses qui restent à vérifier et notamment du point de vue de leur impact environnemental et socio-économique.

Références bibliographiques

- Anderson, C. 2012. Makers: the new industrial revolution, New York : Crown Business.
- Besson, R. 2015. « [Espaces de coworking : nouveaux lieux d'apprentissage du capitalisme cognitif ?](#) », Echosciences.
- Colletis, G. et Pecqueur, B. 2005. « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Économie et Institutions, 1er et 2nd semestres, p. 51-74.
- Cordobès S. et Ducret R., 2010, « Le « territoire créatif » : nouveau modèle ou utopie ? », in Conseil d'analyse économique, Créativité et innovation dans les territoires, La Documentation

française, p. 327-351.

Courlet, C. et Pecqueur, B. 2013. L'économie territoriale, Grenoble : PUG.

Davezies, L. et Talandier, M. 2014. L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs – Territoires résidentiels : quelles interactions ?, La documentation française, Datar, coll. Travaux, n° 19.

Douhehi, M. 2011. Pour un humanisme numérique, Paris : Seuil.

Llorente, C. 2012. Coworking. Compartir para crecer, Omneom